



INSTITUTION SAINT SPIRE  
LYCEE SAINT LEON

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019

### CIRCUITS SPECIAUX :

- **Les élèves déjà inscrits en 2017/2018** recevront par courrier d'Île de France Mobilités, leur code identifiant (correspondant à leur numéro de dossier) leur permettant de renouveler leur inscription pour la prochaine rentrée, et de régler directement par internet ou par chèque.
- **Pour les nouveaux inscrits**, il faudra se rendre sur le site d'inscription en ligne d'Île de France Mobilités (<https://scol-r-css.stif.info>) puis cliquer sur "Nouvel inscrit". A la fin de l'inscription en ligne, il sera possible de régler directement en ligne ou par chèque (voir modalités sur le site). **Date limite des inscriptions est fixée au 13 juillet 2018.**

Pour tous renseignements concernant l'inscription, contacter l'intendant du lycée au 07 77 26 02 59.

Pour tous renseignements, concernant le paiement, vous pouvez contacter Île-de-France Mobilités au:

01 69 91 69 80 de 14h00 à 17h00 ou par mail : [css91@iledefrance-mobilites.fr](mailto:css91@iledefrance-mobilites.fr)

**Dans tous les cas : la date du retour du formulaire d'inscription est fixé au 13 juillet 2018 à l'intention de l'Intendant du Lycée Saint Léon 8 quai de l'Essonne 91100 CORBEIL ESSONNES.**

Ou

### CARTE IMAGIN'R :

- **Pour un renouvellement** au forfait Imagin'R : à réception du formulaire à votre domicile venir au lycée pour le faire tamponner.
- **Pour une nouvelle souscription** au forfait Imagin'R : retirer une demande d'adhésion (formulaire Lycéen) à un guichet SNCF, la remplir et venir ensuite au lycée pour la faire tamponner.

**Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site : [www.imagin-r.com](http://www.imagin-r.com)**